



**Fédération Nationale des Organismes de Gestion  
des Etablissements de l'Enseignement Catholique**  
277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05  
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : [contact@fnogec.org](mailto:contact@fnogec.org)

**Aux Présidents d'UDOGEC / UROGEC**

Pour information à :

M. le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique  
MM les Membres du Conseil d'Administration  
MM les Secrétaires Techniciens  
MM les Directeurs Diocésains

**Note d'information n° 2009-03**

Paris, le 13 février 2009

**Objet : Projet d'arrêté fixant les taux de forfait d'externat Etat de l'année scolaire 2008/2009**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en fichier joint le projet d'arrêté du forfait d'externat Etat. Il est en cours de signature et devrait être publié dans les prochaines semaines.

Toutefois, le premier tiers de crédit correspondant a été adressé par le Ministère de l'Education Nationale aux inspections académiques avec la consigne de le verser à vos établissements sur la base des montants de l'arrêté de l'année scolaire 2007/2008.

En toute hypothèse, le différentiel n'est pas abyssal entre les deux années puisque l'augmentation en 2008/2009 n'est que de 0,8 % accordé uniformément à toutes les catégories, ce qui est décevant, d'autant qu'il s'agit de la révision triennale.

Veillez, Madame, Monsieur, agréer l'expression de ma considération distinguée.

Rédacteur de la note : Anne Barré

Jacques GIROUX  
Président de la FNOGEC